

Déclaration de conformité UE

1. Équipement radio: MCDCC0015 (Modèle SC-198 C)

2. Nom et adresse du fabricant ou de son représentant autorisé :

Innov8 Iberia, S.L

C/Les Planes, 2, Polígono Font Santa, 08970, Sant Joan Despí, Barcelona, Spain

3. Cette déclaration de conformité est délivrée sous la seule responsabilité du fabricant.

4. Objet de la déclaration :



- Chargeur de voiture 2 USB 3.4A Reference MCDCC0015

5. L'objet de la déclaration décrite ci-dessus est conforme aux législations d'harmonisation pertinentes de l'Union:

- **EMC (2014/30/EU):** Directive sur la compatibilité électromagnétique
- **LVD (2014/35/EU):** Directive sur la basse tension
- **RED (2014/53/EU):** Directive sur les équipements radio

6. Références aux normes harmonisées pertinentes utilisées ou références aux autres spécifications techniques par rapport auxquelles la conformité est déclarée.

- ✓ **EN 62368-1:2014+A11:2017** : Équipements audio/vidéo, des technologies de l'information et de la communication - Partie 1 : Exigences de sécurité (IEC 62368-1:2014, modifié) (Approuvé par l'Asociación Española de Normalización en mars 2017).
- ✓ **EN 55032:2015+A11:2020** : Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia. Exigences relatives à l'émission
- ✓ **EN 55035:2017+A11:2020** : Compatibilité électromagnétique des équipements multimédia - Exigences d'immunité (Approuvé par l'Asociación Española de Normalización en juillet 2020.)
- ✓ **CEI 61000-4-2** : Compatibilité électromagnétique (CEM) -- Partie 2-4 : Environnement - Niveaux de compatibilité dans les installations industrielles pour les perturbations conduites à basse fréquence.
- ✓ **CEI 61000-4-3** : Compatibilité électromagnétique (CEM) - Partie 4-3 : Techniques d'essai et de mesure - Essai d'immunité aux rayonnements, aux radiofréquences et aux champs électromagnétiques
- ✓ **IEC 62321-3-1:2013** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 3-1 : Dépistage - Plomb, mercure, cadmium, chrome total et brome total par spectrométrie de fluorescence X
- ✓ **IEC 62321-5:2013** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 3-1 : Dépistage - Plomb, mercure, cadmium, chrome total et brome total par spectrométrie de fluorescence X
- ✓ **IEC 62321-4:2013+A1:2017** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 4 : Mercure dans les polymères, les métaux et l'électronique par CV-AAS, CV-AFS, ICP-OES et ICP-MS

- ✓ **IEC 62321-7-2:2017** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-2 : Chrome hexavalent - Détermination du chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les polymères et l'électronique par méthode colorimétrique.
- ✓ **IEC 62321-7-1:2015** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 7-1 : Chrome hexavalent - Présence de chrome hexavalent (Cr(VI)) dans les revêtements anticorrosion métalliques incolores et colorés par méthode colorimétrique.
- ✓ **IEC 62321-6:2015** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 6 : Polybromobiphényles et polybromodiphényléthers dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM)
- ✓ **IEC 62321-8:2017** : Détermination de certaines substances dans les produits électrotechniques - Partie 8 : Phtalates dans les polymères par chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse (CG-SM), chromatographie en phase gazeuse-spectrométrie de masse utilisant un accessoire de pyrolyse/désorption thermique (Py-TD-GC-MS).

7. Informations complémentaires:

Signé au nom d'innov8 Iberia, S.L. :



Ville et date:

Barcelone, 15 Novembre 2022

Signature et fonction:

Manuel Hässig

CEO